

Appel à candidatures

RÉSIDENCE • —————

Quartier de l'Abreuvoir – Bobigny
avril – septembre 2026

● LA RÉSIDENCE

L'association Art en Partage, en partenariat avec le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat, lance une résidence artistique au cœur du quartier de l'Abreuvoir à Bobigny, dans le cadre de son projet de renouvellement. Ce projet a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et de renforcer le lien social dans un contexte de réhabilitation progressif des logements.

● NOTRE ASSOCIATION

L'association Art en Partage mène au cœur du territoire de nombreuses actions en faveur de la démocratisation de la culture, de la transmission des savoirs et de l'éducation à l'image dans le domaine des arts visuels et de la création contemporaine. Elle intervient en direction d'un public large, en portant toutefois une attention toute particulière aux enfants, familles et adolescents. A travers ses ateliers, expositions, visites, rencontres, elle contribue à favoriser l'accès à l'art pour tous, en particulier en dehors des lieux qui lui sont traditionnellement dévolus.

● CONTEXTE

Dans le cadre des opérations de réhabilitation de la cité de l'Abreuvoir à Bobigny, une résidence artistique est prévue au cœur du quartier. Ce projet, qui sera encadré par l'association L'Art en Partage, vise à animer les espaces collectifs et à améliorer le cadre de vie des habitants par la création et l'installation d'œuvres artistiques en trois dimensions, temporairement intégrées à l'architecture singulière du quartier. Conçue par l'architecte Emile Aillaud et construite entre 1954 et 1958, la cité de l'Abreuvoir a été labellisée « Patrimoine du 20e siècle » en 2008 de par sa forme originale et son espace paysager central. Le projet de renouvellement urbain, qui s'étalera sur plusieurs années, s'attachera à rendre le quartier plus agréable à vivre, avec des déplacements plus faciles, des équipements publics renforcés et un habitat de qualité pour tous. L'objectif est de devenir un écoquartier en 2030.

L'artiste invité·e sera amené·e à développer un projet en immersion dans le quartier, en lien étroit avec ses habitants.



Sa démarche devra être participative. Accompagné·e par l'équipe d'Art en Partage, l'artiste contribuera à inspirer une dynamique de territoire. Le travail de recherche et de création devra s'articuler en cohérence avec les caractéristiques du quartier (urbaines, sociales, patrimoniales, environnementales). L'objectif est également de proposer, tout au long de la résidence, différentes occurrences artistiques et ateliers culturels destinés aux familles.

● MISE EN OEUVRE DU PROJET

La résidence se déroulera sur une période de six mois, avec une présence régulière de l'artiste sur le territoire.

Outre la création qui sera mise en œuvre tout au long de la résidence, l'artiste sera également invité·e à proposer des actions participatives dans l'espace public : ateliers, chantiers collectifs, démonstrations, rencontres ou autres formes de partage, permettant d'aller à la rencontre des habitants et de tisser des liens dans la durée.

Cette méthodologie participative devra être intégrée au projet artistique, et devra être précisée dans le projet de résidence, en spécifiant le type d'activités proposées, ainsi que leur fréquence sur le territoire.

● MOYENS MIS A DISPOSITION

A propos du local :

L'artiste en résidence bénéficiera de la mise à disposition d'un local situé dans un logement gelé au rez-de-chaussée, au 100 rue Jules Vallès, un emplacement stratégique au centre du mail, entre la place des Nations Unies et la place de l'Europe. Cet espace pourra éventuellement être converti en atelier logement en fonction des besoins et selon une convention spécifique.

A propos de l'accompagnement:

L'artiste sélectionné·e bénéficiera en outre d'un accompagnement, assuré par l'association Art en Partage, en lien étroit avec le bailleur et les partenaires du projet.



● RESTITUTION ET PERSPECTIVES

La résidence donnera lieu à un temps de restitution publique permettant de partager le processus et la ou les créations issues de cette immersion dans le quartier.

Cette restitution pourra prendre des formes variées : exposition, performance, installation, projection ou moment convivial selon la nature du projet proposé par l'artiste et la participation des habitants.

Au delà de présenter une œuvre achevée, il s'agira de mettre en lumière l'expérience collective vécue : les rencontres, les échanges, les gestes partagés et les transformations symboliques qu'aura suscitées la résidence.

● CALENDRIER

Date limite de réception des candidatures : le 31 octobre

Entretiens à prévoir la semaine du 3 au 7 novembre

La période d'accueil en résidence pourra se dérouler à partir du mois d'avril 2026 (à redéfinir précisément)

Les activités avec le public seront organisées de préférence le mercredi et/ou le samedi, sur des temps de deux à trois heures, pour un total de 50h de rencontre avec le public minimum

● MODALITÉS FINANCIÈRES

Les moyens financiers mis à disposition de l'artiste par la structure d'accueil pour sa résidence sont les suivants :

Une somme forfaitaire de 8000 € décomposée comme suit sera versée à l'artiste :

Bourse de résidence pour le temps de création et de recherche, y compris les frais de production : 4000 €

Interventions avec le public : 3000 €

Droits de monstration : 1000 €

● CRITÈRES DE SÉLECTION

Il est indispensable de disposer d'un numéro de SIRET.

- Qualité du parcours et du projet artistique
- Capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation auprès des publics
- Faisabilité technique



● MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les intéressés sont invités à soumettre leur candidature en envoyant :

- un portfolio, incluant le CV de l'artiste
- une courte note d'intention précisant les contours généraux du projet de résidence (2 pages maximum)
- des exemples de projets participatifs antérieurs, incluant des visuels

L'ensemble des pièces est à envoyer par mail à : assoc.artenpartage@gmail.com

